

# Sauvetage des amphibiens au chemin des Combes (Meinier) et à la route de Juvigny (Jussy)

(migration pré-nuptiale)  
*janvier - avril 2018*

## Rapport de suivi



*Grenouille rousse et grenouille agile (L. Barbu)*

## Table des matières

<b>1. CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
1.1 SITUATION .....	3
1.2 STATUTS DE PROTECTION .....	3
<b>2. METHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>3. RESULTATS</b> .....	<b>4</b>
3.1. CHEMIN DES COMBES (MEINIER) .....	4
3.2. ROUTE DE JUVIGNY (JUSSY).....	6
<b>4. CONCLUSIONS</b> .....	<b>8</b>
<b>5. REMERCIEMENTS</b> .....	<b>9</b>

## 1. Contexte

### 1.1 Situation

Dans la région Arve-Lac, deux actions de sauvetage d'amphibiens ont lieu depuis plusieurs années consécutives de février à avril lors de leur migration de leurs sites d'hivernage vers leurs sites de reproduction. De nombreux amphibiens ont pu ainsi être sauvés, évitant d'être victime d'écrasement sur les routes. Cette année 2018, le KARCH-GE a été mandaté par la DGNP dans le but de réitérer ces actions de sauvetage. En effet, ces mesures de protection/conservation permettent d'éviter localement la disparition de populations d'amphibiens et même de « stabiliser » les effectifs de ces populations dans l'attente de la mise en place de mesures pérennes.

### 1.2 Statuts de protection

Les amphibiens sont protégés par la loi fédérale sur la protection de la nature (LPN) depuis 1966 et la majorité des espèces sont sur la liste rouge des espèces menacées. Ainsi depuis 2001, une ordonnance d'application spécifique de la LPN permet la protection des principaux sites de reproduction des batraciens, dénommés OBat (Ordonnance sur les sites d'importance pour la reproduction des Batraciens). De plus à Genève, la loi cantonale sur la faune (LFAune M 5 05) et son règlement d'application (RFAune M 5 05.01) protège les amphibiens et leurs sites de reproduction.

## 2. Méthodologie

**Les systèmes mis en place, reste une solution provisoire pour éviter aux amphibiens d'être écrasés par les voitures.** Il ne remplace en aucun cas la mise en place d'actions de protection assurant un passage aux amphibiens de manière durable et permanente, telles que la création de passages sous route à amphibiens, la fermeture ponctuelle ou définitive de la route.

A Meinier et à Jussy, une barrière mobile Deltatec sur un linéaire de 300 m, fixée grâce à des piquets de fer à béton dépassant du sol d'environ 50 cm et d'une trentaine de seaux par site, retenu par des sardines, ont été posés le 22-23 janvier 2018 par OK Forêt à Meinier et le 19 janvier par la protection civile des Voirons (ORPC Voirons) à Jussy. Ainsi les amphibiens ont été canalisés le long de ce filet de rétention puis sont tombés dans les seaux.

Ces derniers ont été récupérés au matin et amenés de l'autre côté de la route pour ensuite rejoindre la retenue de Rouelbeau à Meinier, et l'étang des Dolliets à Jussy.

Les relevés journaliers ont été assurés par l'équipe du KARCH-GE, et des bénévoles (Pro-Natura, volontaire nature et autres). Les données ont été hebdomadairement transmises et mises à jour sur le site du KARCH-GE. Le système de sauvetage a été démonté le 9-10 avril 2018 par Ok Forêt.

Une fiche descriptive et un protocole ont été envoyés à chacun des participants. Une séance d'initiation aux relevés et de détermination des amphibiens a été proposée le 17 mars 2018 (une quinzaine de participants).

Les barrières ont été ouvertes sur 80 jours consécutifs avec une visite quotidienne, ce qui représente environ 255h de relevés. Une trentaine de bénévoles en plus des membres du KARCH-GE s'est mobilisée pour participer aux relevés, afin de relayer l'équipe du KARCH-GE.

La participation de ces bénévoles est d'une grande aide, elle représente 50 % des jours de relevés effectués. Elle contribue au bon fonctionnement de ces actions de sauvetage mais nécessite en contre partie un temps important d'information et d'organisation.

Une séance de présentation des résultats et de remerciement a eu lieu à Jussy le 16 juin 2018.

### 3. Résultats

#### 3.1. Chemin des Combes (Meinier)

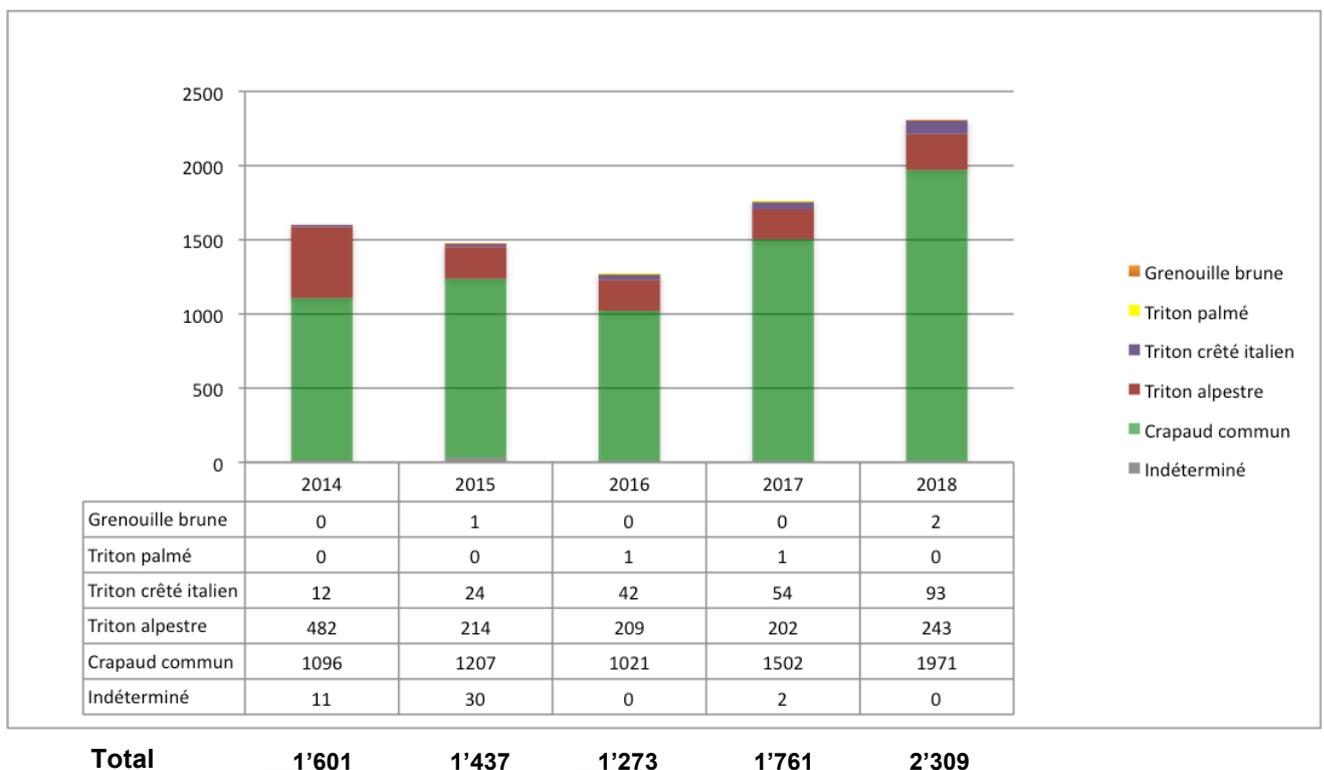
Le **chemin des Combes** est une route communale de la **commune de Meinier** (Fig.1). Ce tronçon de route et la parcelle boisée juxtaposée font parties d'un site de reproduction de batraciens d'importance nationale (Obat Haute-Seymaz (GE29)).



**Figure 1** : Localisation du chemin des Combes (<http://ge.ch/geoportail/monsitg/>) et direction de la migration.

Les barrières ont été posées sur les parcelles 85 et 361 avec respectivement comme propriétaires : LIMAT Gérard Ernest Marius, et SI La Corolle SA.

Au total cette année 2018, ce sont 2'309 individus qui ont été comptabilisés sur le chemin des Combes (Fig. 2)



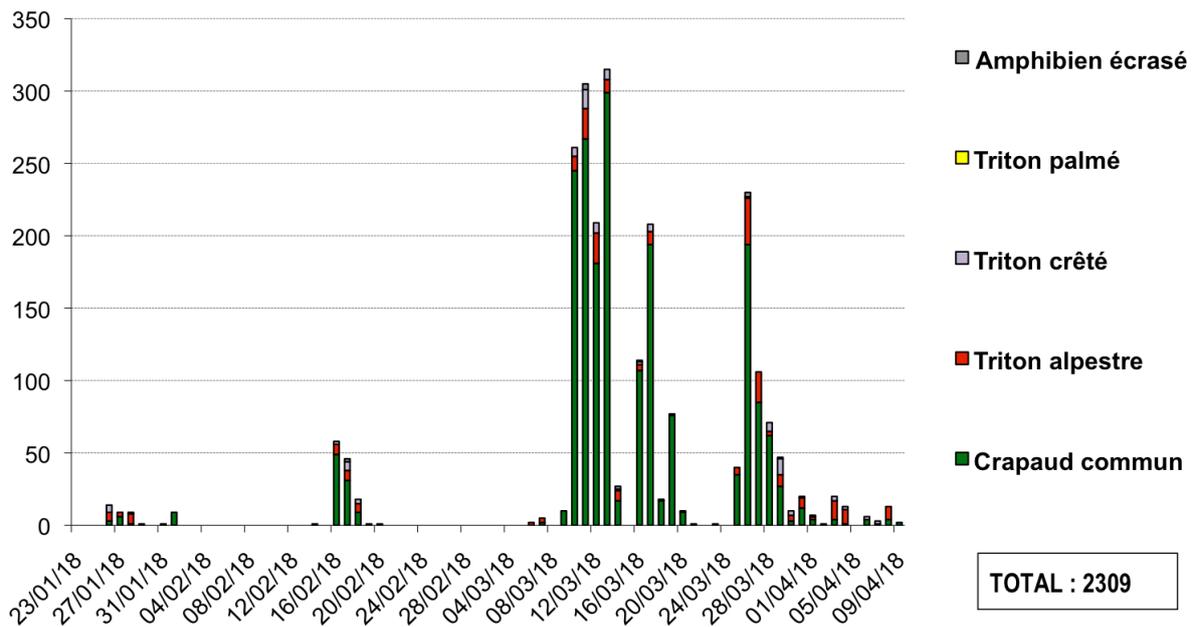
**Figure 2** : Effectifs d'amphibiens sauvés au chemin des Combes depuis 2014.

Depuis que les actions de sauvetage sont en place, l'année 2018 comptabilise le plus d'amphibiens. Ceux sauvés en 2014 et 2015 ont pu pour certains se reproduire (maturité sexuelle entre 3 et 4 ans).

85 % des amphibiens récoltés étaient des crapauds communs, 11 % des tritons alpestres, et 4 % des tritons crêtés. Ces pourcentages restent constants par rapport à 2017, avec une augmentation proportionnelle des tritons crêtés ?.

Il y a eu principalement une longue vague de migration entre le 10 mars et le 30 mars, avec un record de 315 amphibiens récoltés en une matinée (Fig. 3). Comme chaque année, les tritons alpestres et les sub-adultes de crapauds communs se déplacent plus tardivement.

## Suivi du nombre d'amphibiens au chemin des Combes



**Figure 3 :** Phénologie des traversées d'amphibiens au chemin des Combes en 2018.

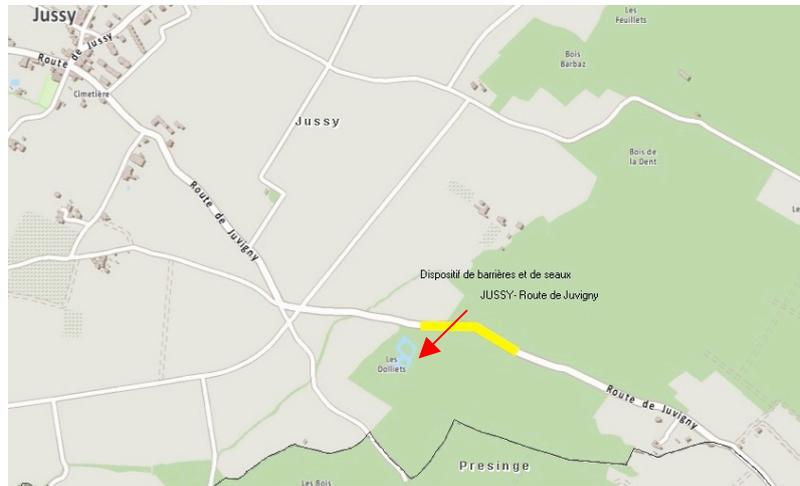
Comme l'année précédente, le chemin agricole était fermé par une porte, ce qui s'est avéré être très bénéfique. Les années précédentes une forte mortalité avait été relevée à cet endroit.

### Recommandations pour le chemin des Combes

Ouvrir la route uniquement de mai à décembre ou autoriser que la circulation des véhicules agricoles.

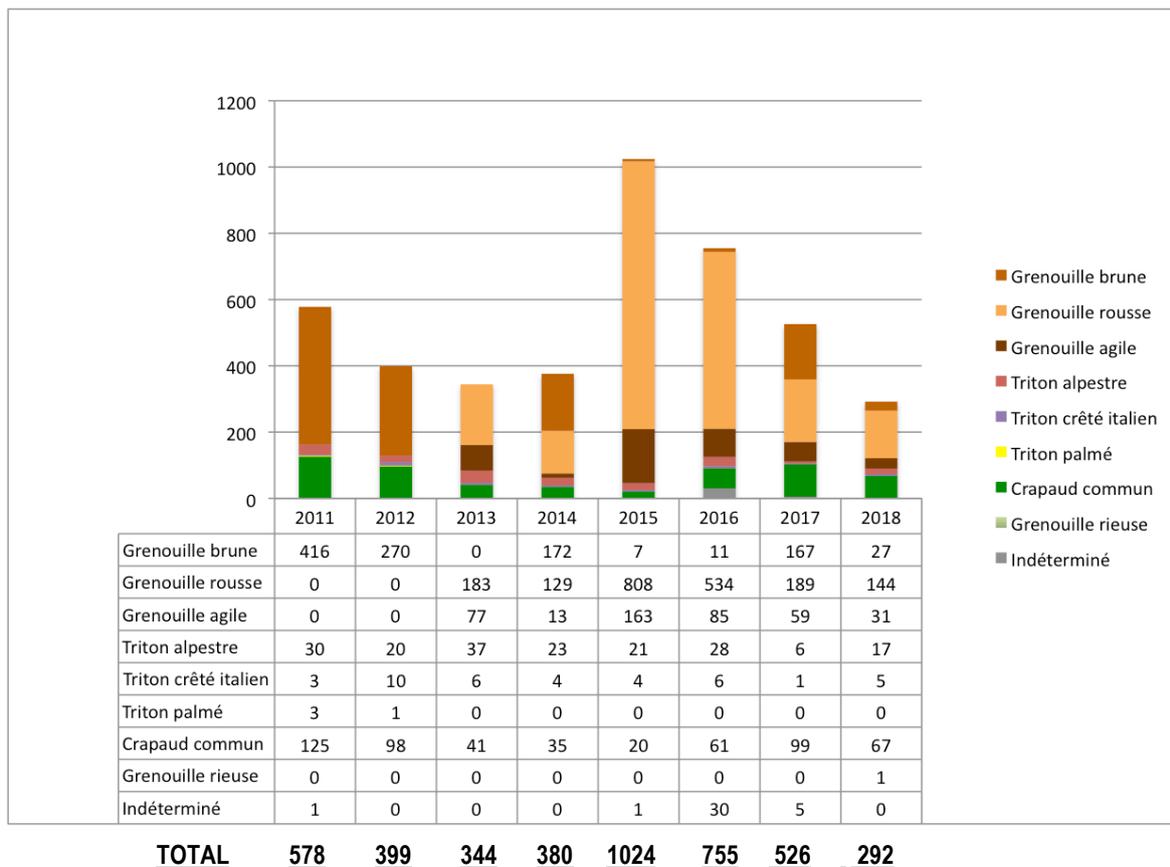
### 3.2. Route de Juvigny (Jussy)

La **route de Juvigny**, est une route communale de la **commune de Jussy** (Fig. 4). Ce tronçon de route et les milieux boisés environnants font partis d'un site de reproduction de batraciens d'importance nationale (OBat, Dolliets (GE59).



**Figure 4 :** Situation du secteur d'étude sur la route de Juvigny (<http://ge.ch/geoportail/monsitg/>).

Les barrières ont été posées sur la parcelle 342, appartenant à M. Vuagnat. 292 amphibiens ont été comptabilisés cette année sur la route de Juvigny, représentés surtout par 69 % de grenouille brune (Fig.5). 6 espèces d'amphibiens étaient présentes sur ce site.



**Figure 5 :** Effectifs d'amphibiens sauvés à la route de Juvigny depuis 2011.

(Les grenouilles brunes regroupent les grenouilles agiles et les grenouilles rousses, lorsque la distinction n'a pas été faite).

Un premier passage migratoire a dû avoir lieu en décembre ou début janvier, d'où les effectifs récoltés si bas cette année (grenouilles brunes surtout). Dorénavant les barrières seront posées plus tôt (décembre).

## Suivi du nombre d'amphibiens à la route de Juvigny

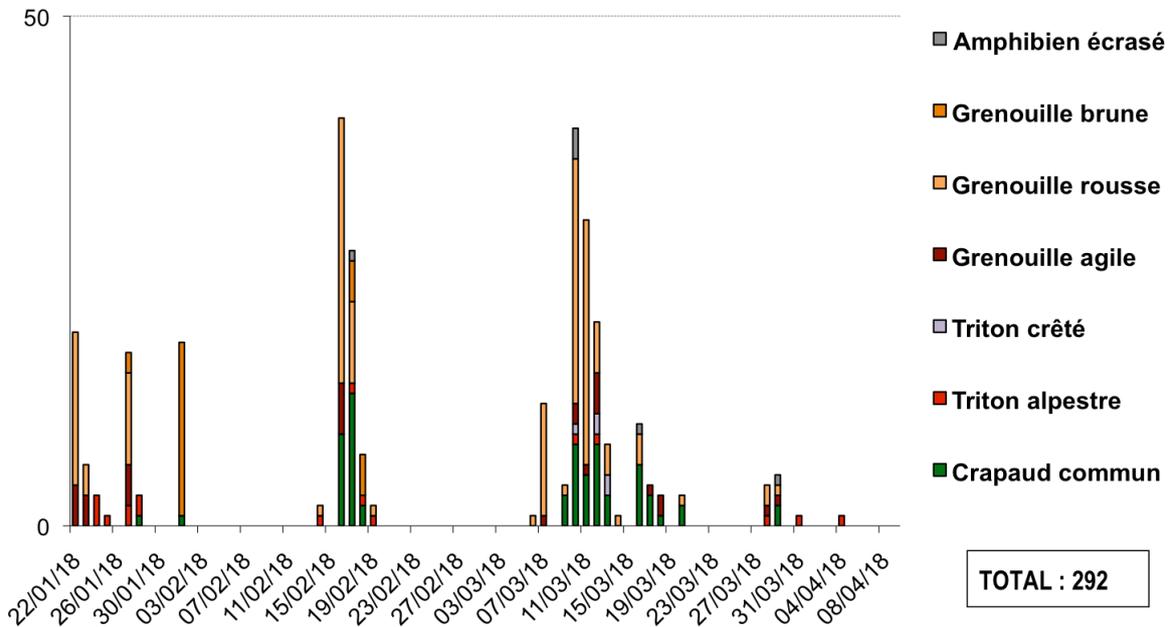


Figure 6 : Phénologie des traversées d'amphibiens à la route de Juvigny en 2018.

Plusieurs vagues de migration de grenouille brune ont eu lieu fin janvier, mi-février, et mi-mars (Fig.6). Les autres espèces se sont déplacées en plus petit nombre de manière diffuse entre le mois de janvier et avril.

Quelques amphibiens écrasés sur la route ont été recensés lors de la migration retour.

### Recommandations pour la route de Juvigny

Mettre en place le plus rapidement possible les passages sous voie prévus par le contrat corridors Arve-Lac (Cahier n°13-61 : mesure M7), signé le 12 novembre 2012 par les partenaires Franco-Suisse.

## 4. Conclusions

Un nombre important d'amphibiens, soit de 2'601 individus, ont pu être sauvé par ces actions de sauvetage, qui sans la protection des barrières auraient pour la plupart finis écrasés sur les routes. La circulation routière sur ces deux routes est réellement conséquente aux horaires de migration des amphibiens (18h-20h).

La période migratoire a été particulièrement longue, discontinue et étalée cette année à cause des aléas climatiques, ce qui a nécessité plus de bénévoles.

Néanmoins les amphibiens en migration « post-nuptiale », les jeunes en dispersion et toutes les autres espèces de petite faune (reptiles, micromammifères, etc.) restent soumis au danger de la circulation dans ces secteurs pour le reste de l'année.

Ces mesures restent donc provisoires au vu de l'ampleur du travail (organisation, mobilisation), et nous préconisons :

- un passage sous-voie à la route de Juvigny, prévu dans le contrat corridor Arve-Lac (mesure M7),
- la fermeture ponctuelle à la circulation pour le chemin des Combes.

Nous faisons donc appel aux partenaires pour mettre en place dès que possible ces mesures de protection pérennes.

*Lise Barbu, juillet 2018*

Analyses et rédaction : Lise Barbu. Relecture : J. Thiebaud.

Relevés : A. Golaz, A. et P. Munzinger, M. et L. Senaud, C. Greutert, J. Clair, J.P Thevin, A. Deschevrens, S. Mosetti, H. Huber, A. Bourgignon, D. Maitre, J.L. Ferrière, C. et S. Bryan-Buxton, T. Venetz, L. Gamperle, V. Gautier, E. et V. Tournier, C. Chenu, H. Segui, E. Frossard, C. Pauli, W. Oferrall, C. Collart, F. Dunant, G. Escrig Mayor, F. Izquierdo, L. Boutarfa, V. Courtot, G. Gavillet, J. Porchet, L. Rebetez, E. Casnabet, X. Leclercq, A. Hyacinthe, I. Bovey, J. Thiebaud, E. Chapron, L. Merlier, E. Gallice, L Barbu.

## 5. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour réaliser ces opérations de sauvegarde des amphibiens :

- OK Forêt,
- l'équipe de la DGAN,
- ORPC Voirons,
- les propriétaires,
- les bénévoles qui sont venus au petit matin relever par tout temps les amphibiens des seaux.
- la commune de Jussy .

Le bon déroulement de ces opérations a été possible grâce à la mobilisation et à la disponibilité de ces nombreuses personnes.